



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-22326>

Département(s) de publication : 91

Annonce n° 24-22326

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Gif sur Yvette

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21910272000014

Ville : Gif sur yvette

Code postal : 91190

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 91

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_TgnsR7e-s

Identifiant interne de la consultation : Piste athlétisme 2024

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marie BRAUX

Adresse mail du contact : Cellule.marches@mairie-gif.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 170565344

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les conditions et moyens de preuve de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. - Une lettre de candidature (lettre simple ou imprimé DC1 dument rempli). - Une déclaration du candidat (formulaire référencé DC2 ou équivalent). - Les renseignements concernant la situation juridique du candidat : o Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; o Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de

soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les conditions et moyens de preuve de la capacité économique et financière des candidats sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. o Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; o Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance - Responsabilité civile pour les risques professionnels et responsabilité décennale.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les conditions et moyens de preuve des capacités techniques et professionnelles des candidats sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. o Liste des principaux travaux exécutés au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; o Les qualifications de l'entreprise, éventuellement complétées d'une copie des certificats de qualification professionnelle (ou équivalents) se rapportant à l'objet du marché. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; o Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; o Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réfection de la piste d'athlétisme du parc des sports Michel Pelchat

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212290

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché concerne la réalisation de travaux de réfection de la piste d'athlétisme du parc des sports Michel Pelchat, sur la commune de Gif-sur-Yvette. Il est passé sous la forme d'un marché à prix global et forfaitaire et comporte une prestation supplémentaire éventuelle valant variante obligatoire. La description des ouvrages, leurs spécifications techniques et les normes ou règlements à respecter sont indiqués dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes.

Lieu principal d'exécution du marché : Parc des sports Michel Pelchat - 91190 Gif-sur-Yvette

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les soumissionnaires devront obligatoirement procéder à une visite du site avant la date limite de remise des offres. La visite se fera impérativement en présence d'un représentant du service infrastructure ou du service des sports. Un rendez-vous devra être pris par téléphone au 01.70.56.53.40.

Autres informations complémentaires : La date prévisionnelle de démarrage de la phase de préparation est estimée au mois de mai 2024. Les travaux devront impérativement débuter le lundi 1er juillet 2024 et être achevés le vendredi 23 août 2024.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/02/2024